



## Études de stylistique anglaise

12 | 2018

La Société de Stylistique Anglaise (1978-2018) : 40 ans de style

---

### Stylistique des discours des présidents américains

Luc Benoit à la Guillaume

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/esa/568>

DOI : 10.4000/esa.568

ISSN : 2650-2623

#### Éditeur

Société de stylistique anglaise

#### Édition imprimée

Date de publication : 30 janvier 2018

Pagination : 253-267

ISSN : 2116-1747

#### Référence électronique

Luc Benoit à la Guillaume, « Stylistique des discours des présidents américains », *Études de stylistique anglaise* [En ligne], 12 | 2018, mis en ligne le 19 février 2019, consulté le 16 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/esa/568> ; DOI : 10.4000/esa.568

---

# Stylistique des discours des présidents américains

Luc BENOIT À LA GUILLAUME  
Université de Rouen  
ERAC

La stylistique a-t-elle quelque chose à dire des discours des présidents américains ? A première vue, on peut en douter, tant l'analyse de ces discours semble confirmer en tous points la méfiance de la sociologie politique à l'égard de la lecture interne des textes, si bien qu'on peut se demander ce qu'une approche stylistique pourrait apporter à leur étude. En l'occurrence, une telle lecture conduirait à négliger la position dominante du président au sommet du champ politique, qui surdétermine leur contenu. Comme le rappelle Bourdieu, le rapport théorique à l'objet est au fondement de la lecture lettrée, ce « fétichisme typiquement scolastique du texte autonomisé » (Bourdieu 1997, 130). Or aux États-Unis, les discours des présidents américains sont justement l'objet d'une fétichisation dans la mesure où ils contribuent au culte de la nation et de ses institutions sous forme de recueils à vocation pédagogique. Le commentaire lettré risque donc de redoubler ce culte, soit en exaltant l'éloquence des discours présidentiels, soit, de manière plus neutre mais non moins fautive, en se contentant d'une lecture interne, textuelle et intertextuelle, qui chercherait à élucider les allusions culturelles et oublierait le rapport pratique des présidents à leurs concurrents et au public des profanes. Pour autant, le nécessaire dépassement des approches internes des textes ne doit pas conduire à faire l'impasse sur le contenu des discours et sur la construction d'une riche tradition discursive. C'est d'ailleurs la critique que formule Thompson lorsqu'il regrette que l'analyse de la forme et du style expressif conduise Bourdieu à négliger le contenu,

le sens, de ce qui est dit. Thompson s'en prend à la formule de Bourdieu qui réduit le pouvoir des mots à celui du porte-parole (Thompson 1984, 64-67)<sup>1</sup>. En effet, d'un point de vue sociologique, les caractéristiques stylistiques du discours d'institution « comme la routinisation, la stéréotypisation et la neutralisation, découlent de la position qu'occupent dans un champ de concurrence ces dépositaires d'une autorité déléguée » (Bourdieu 1982, 107). On ne s'étonnera pas de retrouver les mêmes qualificatifs dans l'article de Lehingue consacré aux discours des présidents de la République française dans la mesure où il procède de la même démarche sociologique (Lehingue 1992). Mais comme l'indique Thompson, ce point de vue tout à fait pertinent conduit parfois au sociologisme, au moins dans certaines formulations un peu réductrices. Ainsi, on peut trouver l'équivalent de ce que critique Thompson dans le livre de Bourdieu chez Lehingue lorsque ce dernier invoque Clastres pour caractériser le discours des présidents : « [...] Littéralement, le chef ne dit, fort prolixement, rien » (Lehingue 1992, 137).

Tout en tenant compte des apports de l'approche sociologique, qui met entre parenthèses le discours lui-même pour chercher en dehors de celui-ci, dans le champ politique ou médiatique, des éléments qui le déterminent, il convient de réintroduire l'analyse du contenu<sup>2</sup> en combinant une critique sociologique de la stylistique et une critique stylistique de la sociologie. Tout en reconnaissant l'apport de la stylistique comme appropriation par un orateur d'une tradition rhétorique et politique dans une conjoncture donnée, il faut mieux prendre en compte le champ politique et ses effets sur le discours (Benoit à la Guillaume 2012b). Afin d'éviter la réduction sociologique du discours à ses conditions de félicité extralinguistiques, il convient de mobiliser les ressources de la stylistique et de la rhétorique classique. On fera donc le point sur le rapport entre le champ politique et les stratégies des agents, y compris sur le plan discursif. Puis on s'intéressera à la construction de l'institution présidentielle par le discours. Enfin, on montrera que la prise en compte de la stylistique des discours présidentiels permet d'éclairer le débat sur la présidence rhétorique qui oppose spécialistes américains de

---

<sup>1</sup> La citation que Thompson critique renvoie à BOURDIEU 1982,105.

<sup>2</sup> Je rejoins en cela la position adoptée par ESQUENAZI (1999, 11) : Pour cet auteur, une approche purement externe « [...] tient pour négligeables les effets spécifiques du discours, ce qui est quand même paradoxal de la part de gens dont le métier repose sur l'hypothèse inverse ».

science politique et de rhétorique sur la question de l'efficacité de ces discours.

### **Champ politique, stratégies des agents et discours**

Le concept de champ, microcosme qui obéit à ses propres règles, aide à mieux saisir l'autonomie relative de la politique, de l'art, du journalisme, sans commettre le « paralogisme du court-circuit qui consiste à établir un lien direct entre des termes très éloignés », comme une activité culturelle ou un parti politique et une classe sociale, par exemple en parlant de théâtre ou de parti bourgeois (Bourdieu 1992). Il contribue à une meilleure compréhension de la logique propre du monde politique, de ses enjeux spécifiques, de ses valeurs, et des luttes que mènent les agents qui le composent pour triompher de leurs concurrents. Le recours à ce concept est d'autant plus fécond que la vie politique n'a cessé, aux États-Unis comme en France, de se professionnaliser, ce qui a conduit à une séparation de plus en plus nette entre le personnel politique et les profanes. Pour rendre compte de cette coupure et de ses conséquences, le concept de champ est précieux. Il aide le chercheur à tenir compte de deux grandes oppositions, d'une part celle qui distingue le champ du hors-champ, les professionnels de la politique des citoyens ordinaires et d'autre part celle qui oppose les différents agents en lutte à l'intérieur même du champ, en fonction de leur position plus ou moins dominante ou dominée. Il concilie la nécessaire prise en compte du poids des structures et la pratique concrète des agents.

Dans ce cadre théorique, les stratégies des agents peuvent également relever du discours. Ainsi, Pierre Bourdieu esquisse une pragmatique sociologique adossée à sa vision sociologique du langage lorsqu'il parle de stratégies de condescendance pour évoquer le langage simple ou dominé utilisé par des dominants afin de plaire aux dominés. Dans *Ce que parler veut dire* (Bourdieu 1982), c'est le béarnais de qualité employé par le maire de Pau, agrégé de lettres, pour s'adresser aux paysans béarnais qui est cité en exemple. Plus généralement, les stratégies de condescendance renforcent la hiérarchie sociale et linguistique en la niant symboliquement à des fins expressives. La différence entre le marché linguistique « tendu » des dominants et le marché « relâché » des dominés recoupe la différence entre le champ politique, qui a de plus en plus tendance à s'autonomiser, et le monde profane des citoyens ordinaires. La pragmatique sociologique

que Bourdieu esquisse dans son livre a été généralisée par Thompson dans un ouvrage qui détaille les différents types de stratégie possibles en fonction de la position de l'agent dans le champ. Selon Thompson (1990, 158), les dominants tels que les présidents ont ainsi le choix entre des stratégies de distinction, de dérision ou de condescendance.

Ce type d'approche aide à analyser le discours dominant et ses variations stylistiques sans tomber dans l'illusion communicationnelle d'un parler-vrai par lequel l'homme politique moderne se rapprocherait du peuple en parlant son langage. Rejetant le concept de locuteur-auditeur idéal, la pragmatique sociologique réintroduit les différences sociales qui déterminent, au moins en partie, l'échange linguistique. Le recours aux stratégies de condescendance permet d'analyser le mélange des styles, élevé et « simple » à la fois, qu'on trouve dans le discours d'investiture de crise prononcé par Gerald Ford lors de sa prise de fonction en août 1974 à la suite de la démission de Richard Nixon (Benoit à la Guillaume 2000, 103-106). Parallèlement, la théorie de l'action pragmatique d'un « agent agi et agissant » aide à mieux rendre compte des variations observées dans les rituels en apparence si guindés qui accompagnent les discours officiels. Les tentatives de déritualisation, *depomping*, équivalents rituels des stratégies de condescendance linguistiques, sont autant d'exploitations à des fins politiques du rapport sous-jacent de domination qu'il s'agissait de réactiver en temps de crise de légitimité de la présidence et du système politique en rapprochant symboliquement le président du peuple. La remontée de *Pennsylvania Avenue* à pied par Carter, puis par Clinton est l'équivalent rituel des stratégies de condescendance rhétoriques qui font mine de rapprocher des présidents d'un peuple américain désabusé par les fiascos politiques du Vietnam et du Watergate. La ritualisation, la standardisation et la domination caractérisent le discours présidentiel (Benoit à la Guillaume 2012, 80-85). Ainsi, dans un ouvrage collectif dirigé par Lacroix et Lagroye qui propose une analyse sociologique de l'institution présidentielle, Monclaire et Lehingue étudient le protocole et le discours des présidents français (Monclaire 1992, Lehingue 1992). Le protocole y est conçu comme « une ressource politique non négligeable » (Monclaire 1992, 142) dans la lutte pour imposer la définition légitime des positions occupées dans le champ du pouvoir politique. « Agent de maintien de l'ordre », il « garantit les hiérarchies et les distinctions qu'il contribue à créer [et] authentifie le pouvoir du chef » (Monclaire 1992, 151-153). Cette approche peut s'appliquer à la présidence américaine afin de rendre compte des ratés largement médiatisés du protocole et des

tentatives de déritualisation de la présidence à la fin des années 1970. La lecture sociologique des usages du protocole aide l'analyste à comprendre les enjeux d'un rituel qui peut paraître empesé et archaïque, ainsi que les stratégies que les présidents mettent en œuvre afin d'exploiter cette ressource symbolique importante. Elle aide le chercheur à prendre au sérieux le protocole, trop souvent négligé lorsqu'il fonctionne normalement, c'est-à-dire pour le plus grand profit politique du président, ou ridiculisé lorsqu'il donne lieu à des ratés qui font la joie des grands médias et des humoristes. Quant à l'analyse sociologique des principales caractéristiques du discours des présidents français, c'est sans surprise qu'elle confirme les intuitions de Bourdieu sur le discours dominant. Le discours présidentiel est « général, global, [...] principalement peuplé d'euphémismes, de stéréotypes ou de tautologies » (Lehingue 1992, 137). Sa figure emblématique est la prosopopée<sup>3</sup>. Cette analyse prolonge les intuitions de Bourdieu (1982, 17-18) sur « la polysémie inhérente à l'ubiquité sociale de la langue légitime » qui conduit à l'emploi d'un « langage neutralisé ».

Il faut également mentionner les travaux de Le Bart sur le discours politique, qui s'appuient aussi sur la notion de champ politique. Une analyse du discours politique comme discours dominant, exemple de langue légitime, permet certes de saisir les effets liés à la confrontation entre dominants et dominés, entre l'intérieur et l'extérieur du champ, entre les professionnels et les profanes, mais ne dit rien des stratégies discursives des agents qui luttent à l'intérieur même du champ. Or dans la mesure où le champ est un microcosme qui a sa logique propre, ses valeurs, sa hiérarchie interne, ses prétendants et ses caciques, il détermine les stratégies rhétoriques des agents. Dans son étude des gaffes verbales, Le Bart part de l'idée que le discours politique constitue un genre au sens fort du terme parce qu'il est indissociablement lié au champ politique et en exprime les valeurs fondatrices. Les stratégies rhétoriques des agents s'expliquent par leur position plus ou moins haute dans le champ. Le Bart fait des gaffes les exceptions qui confirment la règle du microcosme politique, dont la violation entraîne des sanctions et renforce la pertinence. Les gaffes verbales déclenchent une levée de boucliers et une condamnation du gaffeur au nom des valeurs fondamentales du milieu que

---

<sup>3</sup> Procédé central du discours politique, la prosopopée est une forme de personnification par laquelle le locuteur donne la parole au personnage fictif, par exemple la France, l'Amérique ou la Nation.

le contrevenant transgresse (Le Bart 2003). Les valeurs fondatrices que les gaffes renforcent en les enfreignant sont la croyance en l'efficacité de l'action politique et la légitimité des hommes politiques, que contestent les déclarations de Lionel Jospin sur l'impuissance de l'État et celles de Noël Mamère sur la responsabilité du chef de l'État Jacques Chirac dans les affaires liées aux emplois fictifs de la Mairie de Paris (Le Bart 2003). En m'appuyant sur la théorie des champs, j'ai proposé une lecture différente des gaffes verbales. La typologie que j'ai construite distingue les différents types d'écarts de langage en fonction de la position du gaffeur, à l'intérieur ou à l'extérieur du champ (Benoit à la Guillaume 2012, 93-104). Distinguant les gaffes du prétendant de l'hérésie du tribun et de la provocation calculée du rebelle officiel, cette typologie me semble mieux rendre compte des différentes stratégies rhétoriques possibles que l'article de Le Bart, qui privilégie la stabilité et la rigidité du champ politique et du discours qu'il produit, sa « relative immobilité », alors que, bien qu'il s'autonomise de plus en plus, le champ politique n'est pas aussi fermé que le champ mathématique ou artistique. Mon interprétation des gaffes politiques réintroduit les stratégies des agents tout en tenant compte des contraintes du champ politique. Elle permet de mieux comprendre les manifestations discursives des luttes pour le pouvoir à l'intérieur du champ mais aussi des luttes pour modifier les valeurs du champ en faisant appel aux profanes contre les professionnels, soit pour représenter un groupe relativement exclu, soit pour prendre appui sur les profanes afin de modifier de l'intérieur les valeurs constitutives du champ. Cette lecture des usages du discours pour modifier les règles du discours rejoint les approches sociologiques des usages et des genèses de l'institution présidentielle.

### **Le discours et la construction de l'institution présidentielle**

La sociologie politique de l'institution présidentielle française rejoint les préoccupations du néo-institutionnalisme, pour lequel l'institution présidentielle n'est pas une arène neutre mais bien l'enjeu de luttes, le produit d'une l'histoire et le lieu de pratiques des agents. Il s'agit de rejeter le « légalisme formel » de l'étude traditionnelle des institutions, qui fait des trois pouvoirs les piliers de l'ordre et mène à des typologies des différents systèmes politiques fondées sur des catégories abstraites telles que la démocratie, l'état de droit ou le contrôle de constitutionnalité, avant de

confronter ces « formes platoniques » au monde réel. Cette approche aide à dépasser l'opposition entre individu et système, ordre et désordre, stabilité et changement et fait de la présidence une institution susceptible d'évoluer. Elle redonne toute sa place aux stratégies des présidents, y compris rhétoriques, sans occulter les contraintes institutionnelles qui les déterminent. Elle prend au sérieux le discours sans le couper de l'institution présidentielle, ce qui revient à pousser jusqu'au bout la logique du néo-institutionnalisme, en élargissant l'étude de la pratique des institutions à celle de la rhétorique des présidents (Benoit à la Guillaume 2012, 10-16). Par rapport au néo-institutionnalisme américain, la sociologie des institutions telle que la pratiquent Lacroix et Lagroye a pour spécificité de rejeter le positivisme juridique, de se situer dans la filiation de la théorie des champs, de s'intéresser aux rapports entre ce qui est politique au sens strictement institutionnel et « les rapports sociaux et les configurations qui ne se donnent pas d'emblée comme politiques » tout en étudiant l'intériorisation des institutions par les agents au moyen de leur habitus (Lagroye et Offerlé 2010, 299). Un des points communs à l'œuvre de Bourdieu et à celle des sociologues politiques dans la lignée de Lacroix et de Lagroye qui travaillent sur la présidence, c'est la critique du juridisme. Chez Bourdieu, cela se traduit par le passage de la règle structuraliste, quasi juridique, auxquelles les pratiques ne feraient que se conformer aux stratégies des agents, fruits de leur habitus, ensemble de schèmes incorporés qui oriente leur sens du jeu et régule les pratiques, sans que ces dernières ne se résument à l'application consciente et mécanique d'une règle écrite préexistante (Bourdieu 1987, 81). Lacroix et Lagroye parlent d'institutionnalisation, d'usages et de genèses pour rompre avec une vision juridique de l'institution. Lacroix commence d'ailleurs le premier chapitre de cet ouvrage en adoptant une perspective clairement inspirée des travaux de Bourdieu, lorsqu'il réfute l'idée que la règle constitutionnelle « serait un principe d'explication pertinent des conduites des acteurs politiques » (Lacroix et Lagroye 1992, 13). Comme l'indique le sous-titre du livre, au lieu de décrire les caractéristiques immuables d'une institution codifiée dans les textes officiels, les sociologues cherchent à penser l'histoire et la pratique des institutions ainsi que les processus d'institutionnalisation.

L'approche sociologique à la française des institutions est d'un grand secours dans la mesure où elle met en regard le champ politique, sa structure interne, son *nomos*, et le hors-champ, l'univers des profanes, évitant un enfermement dans une conception purement interne de la



présidence. La question de l'institutionnalisation est centrale. La ritualisation de plus en plus forte du discours des présidents au cours du XX<sup>e</sup> siècle, qui s'accompagne de la codification de genres cérémoniaux, discours d'investiture, discours sur l'état de l'Union, discours d'adieu, entre autres, contribue à la redéfinition de l'institution présidentielle. Le discours d'investiture de Gerald Ford est à cet égard exemplaire. Il fut prononcé le 9 août 1974 au lendemain de la chute de Richard Nixon, qui fut acculé à la démission par le scandale du Watergate. Ce qui frappe l'observateur dans la période qui va du mois d'août 1974 à novembre 1976, c'est l'utilisation massive du discours cérémonial par le nouveau président afin de panser les blessures de la nation américaine (Benoit à la Guillaume 2000 et 2007). Le président Ford prononce un nombre exceptionnel de discours et choisit de ritualiser la transition et les mois qui suivent son accession au pouvoir, afin de remédier à un double défaut de légitimité, personnelle et institutionnelle. Parce qu'il avait été nommé en remplacement du vice-président Spiro Agnew, il est le premier président non élu. De plus, l'institution présidentielle sortait discréditée (les médias parlaient de *credibility gap* depuis la présidence de Johnson) de plusieurs années de mensonge d'État à propos de la guerre du Vietnam et du scandale du Watergate. L'exploitation des occasions officielles, du discours d'investiture aux cérémonies du bicentenaire, aida Ford à partiellement rétablir la situation, même si la grâce accordée à Nixon, l'aggravation de la situation économique et la concurrence de Ronald Reagan au sein du Parti républicain limitèrent l'efficacité de son entreprise de réhabilitation rhétorique et rituelle. Il n'en reste pas moins que son attitude de Père de la nation qui fit campagne sans faire campagne lui fit presque rattraper son adversaire Jimmy Carter pendant l'été et l'automne 1976. L'exceptionnelle densité de l'activité discursive du président Ford illustre donc l'impact du discours présidentiel dans la redéfinition du rôle de l'institution présidentielle.

De façon moins spectaculaire mais néanmoins significative, la réinvention par le président Truman du discours d'adieu, dont la tradition remontait à George Washington, contribue à la stabilisation d'un modèle institutionnel qui fait triompher le mode de domination légale-rationnelle sur le mode de domination charismatique<sup>4</sup>. La renaissance du discours

---

<sup>4</sup> Selon Max Weber, la domination peut être rationnelle, traditionnelle ou charismatique. Le premier type de domination s'appuie sur les règles d'un État de droit et de sa bureaucratie,

d'adieu après la seconde guerre mondiale oppose deux modes d'exercice du pouvoir, incarnés par le discours « charismatique » du général McArthur devant le Congrès quelques jours après son limogeage par le président Truman et par le discours d'adieu du président Truman, qui célèbre la continuité institutionnelle tout en essayant de réhabiliter une présidence impopulaire (Benoit à la Guillaume 2010). Dans ce cas aussi, la pratique rhétorique du président Truman et de ses successeurs contribue à façonner l'institution présidentielle en éloignant le spectre de l'homme providentiel, que le général McArthur avait essayé de ressusciter en invoquant les mânes du plus charismatique des Pères fondateurs, George Washington. On voit donc que l'analyse du discours des présidents américains peut bénéficier des acquis du néo-institutionnalisme en s'intéressant au versant discursif de la construction de l'institution présidentielle par les présidents au moyen de discours officiels hautement ritualisés, dont la fréquence augmente au XX<sup>e</sup> siècle. La ritualisation du discours et la constitution de genres de plus en plus nombreux et reconnaissables contribue à la consolidation de l'institution et à sa stabilisation en confortant le mode de domination légal-rationnel et aide les présidents à faire face aux périodes de contestation ou aux crises plus ponctuelles.

### **Une présidence rhétorique ou une présidence sophistique ?**

Tout en aidant à penser l'autonomie non-autonome du discours présidentiel, le croisement de deux approches sociologique et stylistique conduit à prendre position dans le débat que le concept de présidence rhétorique a fait naître aux États-Unis chez les politistes spécialistes de la présidence. C'est l'ouvrage de Tulis (1987) qui a popularisé le terme. Depuis l'ère progressiste, une présidence rhétorique aurait succédé à la présidence des Pères fondateurs. Ces derniers privilégiaient la délibération entre élus et prônaient donc la retenue en matière de prise de parole publique, qui se devait de rester rare en dehors des grandes occasions consensuelles et rituelles célébrant les institutions et la nation. Une « seconde constitution », dont on trouve la trace dans les écrits de Wilson,

---

le second sur la légitimité d'un chef agissant selon des traditions, la troisième se soumet à la valeur extraordinaire d'une personne (Weber 1995, t.1, 289).

professeur de sciences politiques avant de devenir président, accompagnerait donc la naissance de la présidence rhétorique et le recours désormais systématique au discours, dans toutes les circonstances, de la campagne électorale au discours de crise en passant par la ritualisation à présent généralisée et politiquement intéressée de toutes les occasions cérémonielles. Cette thèse a suscité un débat vigoureux entre les politistes et les spécialistes de rhétorique présidentielle ainsi qu'au sein même de la science politique américaine (Medhurst 1996). Le dialogue interdisciplinaire que ce livre a déclenché a contribué à remettre le discours au centre de l'analyse de la présidence contemporaine, même si le point de vue idéaliste adopté par Tulis ne relevait pas de l'analyse de discours : en effet, selon Tulis, c'est à l'aune des écrits des fondateurs de la République puis de Wilson, d'après lui le véritable refondateur de la présidence moderne, qu'il fallait interpréter les deux présidences successives. Le juridisme de ce canevas est tout à fait frappant, tant il subordonne l'action des présidents à l'application de modèles idéaux, constitutionnels ou quasi constitutionnels (dans le cas des écrits de Wilson).

Outre le juridisme, cette thèse s'est trop souvent accompagnée d'une condamnation de la rhétorique qui reprenait l'antienne platonicienne contre les Sophistes. L'inflation discursive était rendue responsable des maux dont souffre le système politique américain et le retour à une délibération fondée en raison entre gens raisonnables était préconisé afin de limiter les excès démagogiques d'une prise de parole présidentielle simplificatrice et trop souvent amenée à contourner le Congrès pour en appeler directement à l'opinion publique (Tulis 1987). D'autres politistes ont offert des variations sur le même thème. Edwards (2003) a tenté de réfuter la thèse de l'efficacité de la stratégie présidentielle de prise de parole publique (*going public*), mise en évidence par Kernell (1986), pour lui aussi préconiser un retour à la délibération entre présidence et Congrès. Quant à Lim (2008), c'est la démagogie populiste d'une présidence de plus en plus « anti-intellectuelle » qu'il fustige. Parce qu'ils étudient le discours présidentiel comme s'il était séparé du système politique, sans jamais évoquer les conditions de possibilité institutionnelles, médiatiques et sociologiques de la prise de parole des présidents, ces trois auteurs en font le bouc émissaire de ses dysfonctionnements et préconisent, *in fine*, un retour à une république plus élitiste, où l'expertise des professionnels de la politique, éventuellement complété par l'avis de politistes qui adopteraient la

position du philosophe-roi, guiderait la politique de la nation, chose décidément trop sérieuse pour être laissée au peuple.

Contre cette dénonciation de la sophistique des présidents américains contemporains qui dédouane le système politique américain de ses défauts en pointant la responsabilité du discours des présidents, j'ai proposé à la fin de mon livre le terme de présidence sophistique, qui est fidèle à la position sociologique et sophistique « faible » que je revendique. Je ne cautionne pas les excès démagogiques de certains discours, authentiquement sophistiques, comme par exemple l'éloge paradoxal de la paresse prononcé par George W. Bush à Yale<sup>5</sup> ; et je distingue l'utilisation sophistique du discours par Ronald Reagan et George W. Bush d'un rapport plus classique au discours chez les présidents plus libéraux. Chez les présidents contemporains, la sophistique apparaît comme un discours second, qui reprend les *topoi* du discours *liberal* dominant pour mieux en inverser le sens, comme le montre mon étude des usages de la fiction dans les discours de Reagan et de l'éloge paradoxal dans ceux de Bush (Benoit à la Guillaume 2003 et 2007c). Mais il convient d'éviter une condamnation globale de la pratique rhétorique des présidents dans la mesure où elle conduit à une conception élitiste et réactionnaire que les réformateurs progressistes du début du XX<sup>e</sup> siècle avaient essayé de combattre en démocratisant le système politique américain et en préconisant une présidence active et forte pour contrebalancer l'influence conservatrice du Congrès. La présidence sophistique, avec tous les excès qu'elle entraîne parfois, n'est pas la cause mais plutôt la conséquence de la présidence plébiscitaire qui s'est installée depuis le début des années 1970 aux Etats-Unis : seule une réforme radicale de ce système pourrait entraîner une réelle démocratisation du débat public et de la parole des élus (Benoit à la Guillaume 2012, 141-142).

Une stylistique du discours des présidents américains peut aider à éviter de réduire le discours aux contraintes sociologiques qui le déterminent. Elle conduit à penser l'autonomie non-autonome du discours des présidents. Le sociologisme de certaines formulations bourdieusiennes,

---

<sup>5</sup> Prononcé à l'occasion du tricentenaire de l'université Yale lors de la cérémonie de remise de diplômes (commencement address), le discours du président Bush lui a donné l'occasion, sous couvert d'un rappel humoristique de son passé de cancre, de faire un pied de nez aux valeurs intellectuelles de la Nouvelle-Angleterre et de leur opposer celles de son État d'adoption, le Texas (Benoit à la Guillaume 2007c).

qui tiennent pour insignifiantes le contenu de ce qui est dit et réduisent le pouvoir des paroles à celui du porte-parole, ainsi que le relativisme d'une position sophistique dure qui affirmerait la toute-puissance des mots et de l'orateur ne peuvent être conciliées. Pour que ces références ne soient pas contradictoires, il faut adopter une version faible de la sociologie du langage de Bourdieu, selon laquelle le pouvoir des mots n'est que celui des porte-parole (Bourdieu 1982, 105) et de la sophistique de Cassin, qui à l'inverse théorise « l'autonomie performative du langage et l'effet-monde qu'il produit » (Cassin 1995, 13). Tout en prenant en compte la théorie des champs, il s'agit de donner toute leur place aux stratégies rhétoriques des agents, qui sont contraintes par les règles du champ mais qui ont néanmoins leur efficacité propre. C'est dans ce cadre qu'une lecture stylistique des discours des présidents peut se situer. Elle permet de s'intéresser aussi au contenu des discours, même si la critique sociologique invite à ne pas limiter l'analyse au *logos* mais à également tenir compte de l'*ethos* (l'image de l'orateur) et du *pathos* (l'effet produit sur le public), c'est-à-dire du rapport entre l'orateur et le public visé. Cette lecture stylistique contribue aussi à décloisonner les genres afin d'éviter une lecture rigide de la tripartition aristotélicienne des trois genres, délibératif, judiciaire et épideictique, qui risquerait notamment de conduire à une distinction trop tranchée entre le discours sur l'état de l'Union délibératif et le discours d'investiture épideictique. Elle aide à mieux comprendre la prolifération des discours épideictiques présidentiels : loin d'être des interventions purement cérémonielles, leur rôle politique est de plus en plus visible (Campbell et Jamieson 1990). L'étude stylistique des discours présidentiels permet enfin de mieux appréhender les évolutions de la fonction présidentielle, qui a de plus en plus recours à la communication faute de pouvoir gouverner efficacement. Elle contribue ainsi à la meilleure compréhension de l'évolution de l'institution présidentielle et de la vie politique.

## BIBLIOGRAPHIE

- BENOIT A LA GUILLAUME, Luc. 2000. « Les discours d'investiture des présidents américains ou les paradoxes de l'éloge ». *Revue française d'études américaines* 83 : 103-106.
- BENOIT A LA GUILLAUME, Luc. 2003. « Que fait la fiction politique. Reagan le *storyteller* ». *Tropismes* 11 : 153-165.
- BENOIT A LA GUILLAUME, Luc. 2007a. « L'envers de la politique : les « verbal gaffes » in *Bulletin de la société de stylistique anglaise*, 29, p. 165-177.
- BENOIT A LA GUILLAUME, Luc. 2007b. « Le Président Ford et le bicentenaire de juillet 1976 : l'autorité au service du pouvoir », Pau, *Lines 4*.
- BENOIT A LA GUILLAUME, Luc. 2007c. « Dualités rhétoriques : l'éloge paradoxal de George W. Bush à Yale », *Bulletin de la Société de stylistique anglaise*, n° 28, p. 217-228.
- BENOIT A LA GUILLAUME, Luc. 2010. « Les discours d'adieu des présidents américains ou la rhétorique du vrai-faux départ », *Confluences* n°29, p. 143-159.
- BENOIT A LA GUILLAUME, Luc. 2012a. *Quand la Maison-Blanche prend la parole. Le discours présidentiel de Nixon à Obama*, Berne, Peter Lang.
- BENOIT A LA GUILLAUME, Luc. 2012b. « La force des platitudes politiques », in *Language in Deed / Le Langage en effet*, volume publié en hommage à Jean-Jacques LECERCLE, sous la dir. de Chantal DELOURME et Richard PEDOT, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, p. 35-50.

BOURDIEU, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire. L'Économie des changes linguistiques*. Paris, Fayard.

BOURDIEU, Pierre. 1987. *Choses dites*, Paris, Minuit.

BOURDIEU, Pierre. 1992. *Réponses*, Paris, Le Seuil.

BOURDIEU, Pierre. 1997. *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.

CAMPBELL Karlyn et Kathleen JAMIESON. 1990. *Deeds Done in Words: Presidential Rhetoric and the Genres of Governance*, Chicago, The University of Chicago Press.

EDWARDS, George C. 2003. *On Deaf Ears: The Limits of the Bully Pulpit*, New Haven, Yale University Press.

ESQUENAZI, Jean-Pierre. 1999. *Télévision et démocratie, Le politique à la télévision française, 1958-1990*, Paris, Presses universitaires de France.

KERNELL, Samuel. 1997 [1986]. *Going Public: New Strategies of Presidential Leadership*, Washington D. C., Congressional Quarterly Press.

LACROIX, Bernard et Jacques LAGROYE, dir. 1992. *Le Président de la république, Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

LAGROYE, Jacques et Michel OFFERLÉ, dir. 2010. *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin.

LE BART, Christian. 2003. « Lois et invariants d'un genre : pour une sociologie des gaffes politiques », p. 79-87, in Simone Bonnafous et al., *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque, latine, Révolution française, Monde contemporain*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

- LEHINGUE, Patrick. 1992. « La Parole présidentielle. Travail de codification et définition du poste », in B. LACROIX et J. LAGROYE, *Le Président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- LIM, Elvin T. 2008. *The Anti-intellectual Presidency. The Decline of Presidential Rhetoric from George Washington to George W. Bush*, New York, Oxford University Press.
- MEDHURST, Martin J. ed. 1996. *Beyond the Rhetorical Presidency*, Texas A&M University Press.
- MONCLAIRE, Stéphane. 1992. « L'usage du protocole. Mise en scène rituelle et travail d'institutionnalisation », in B. LACROIX et J. LAGROYE, dir., *Le Président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- THOMPSON, John B. 1984. *Studies in the Theory of Ideology*, Berkeley, University of California Press.
- THOMPSON, John B. 1990. *Ideology and Modern Culture: Critical Social Theory in the Era of Mass Communication*, Stanford, Stanford University Press.
- TULIS, Jeffrey. 1987. *The Rhetorical Presidency*, Princeton, Princeton University Press.
- WEBER, Max. 1995 [1956]. *Économie et Société*, Paris, Plon.